

MASTER

CINÉMA ET AUDIOVISUEL

PARCOURS PRODUCTION

PRÉSENTATION

Le parcours «*Production*» vise à former des producteurs dans l'accompagnement d'un projet audiovisuel sous ses aspects artistiques techniques et économiques. Le Master articule recherche et enseignement autour de la fabrication des œuvres audiovisuelles.

Le parcours forme aux métiers de la production en plaçant la connaissance de la fabrication d'une œuvre audiovisuelle au cœur du cursus. Il permet ainsi d'acquérir une polyvalence et une connaissance des différents métiers qui concourent à transformer une idée artistique en œuvre audiovisuelle.

Au sein d'une école publique d'audiovisuel dans laquelle plusieurs dizaines de films se fabriquent tous les ans, les étudiants du parcours «*Production*» ont l'opportunité de mettre en pratique l'acquisition de leurs connaissances lors des tournages des films des autres étudiant-e-s.

Des ateliers de travail organisent l'accompagnement en production des projets en permettant de découvrir toutes les étapes de la fabrication d'une œuvre audiovisuelle : le développement, l'écriture, la préparation, les repérages, le tournage, la post-production.

Le positionnement de ce parcours à l'ENSAV par rapport à celui d'autres formations en production, réside dans sa capacité à proposer un cursus axé également sur la fabrication du film à toutes ses étapes : du casting au tournage et à la post production. Pour ce faire, l'approche de la formation allie les enseignements théoriques et les exercices pratiques.

Au sein d'une école publique d'audiovisuel, dans laquelle plusieurs dizaines de films se fabriquent tous les ans, les étudiant-e-s qui suivent le parcours Production ont l'opportunité de mettre en pratique leur savoir-faire lors des tournages de films des autres parcours du Master Création Audiovisuelle. Les ateliers en production peuvent s'appuyer sur des études de cas permettant de se confronter aux situations concrètes des porteurs de projet et futurs professionnels de l'audiovisuel, en fin de parcours à l'école La première année de formation prévoit notamment l'acquisition des principales connaissances nécessaires pour le suivi en production du projet audiovisuel d'un étudiant du parcours «*Réalisation*» lors de la deuxième année du cursus.

Les promotions sont limitées à 15 étudiant-e-s pour permettre la réalisation de ces pratiques.

Les enseignements, programmés d'octobre à février, requièrent la présence des étudiant-e-s et les stages ne sont pas autorisés pendant cette période. Entre le mois de mars et la fin du mois de septembre, l'étudiant réalise ensuite un stage d'une durée minimum de trois mois.



CONDITIONS D'ACCÈS

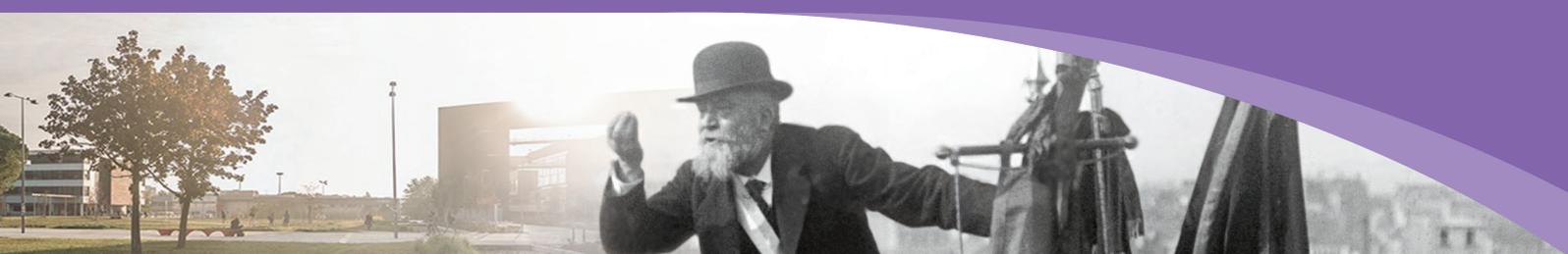
L'accès au Master 1 parcours «*Production*» est ouvert aux candidat-e-s ayant validé au minimum trois années d'études supérieures au 1^{er} octobre de l'année d'inscription ou titulaire d'un baccalauréat et justifiant d'une expérience professionnelle (minimum 5 ans) dans ce domaine ou dans le cadre de la formation continue (VAE).

La sélection se réalise sur dossier :

- ▶ Le dossier administratif à compléter
- ▶ Un CV
- ▶ Une lettre de motivation
- ▶ Un projet de mémoire sur un sujet qui concerne la production ou l'économie de l'audiovisuel

Toute connaissance en économie et gestion du secteur audiovisuel (suivi de cours spécifiques, formation spécifique, expérience professionnelle) devra être valorisée par le-la candidat-e et sera prise en compte dans l'appréciation du dossier.

À l'issue de l'examen du dossier, un entretien peut être programmé avec le-la candidat-e.



” LES ENSEIGNEMENTS

1 ^E ANNÉE	Semestre 7	ECTS	HEURES	
	▶ UE 701	Processus de réalisation	6	30
▶ UE 702	Filière audiovisuelle	6	15	
▶ UE 703	Séminaire création recherche	6	30	
▶ UE 704	Expression audiovisuelle	6	30	
▶ UE 705	Langue vivante	3	30	
	Semestre 8			
▶ UE 801	Expression audiovisuelle	6	20	
▶ UE 802	Pré-spécialisation	12	50	
▶ UE 803	Encadrement juridique	12	16	
	Semestre 9	ECTS	HEURES	
2 ^E ANNÉE	▶ UE 901	Modèles économiques	6	20
	▶ UE 902	Programme spécialisé	6	30
	▶ UE 903	Financement de la production	12	33
	▶ UE 904	Langue vivante	3	30
	Semestre 10			
▶ UE 1001	Projet personnel et mémoire	12		
▶ UE 1002	Approche stratégique du marché	6	18	
▶ UE 1003	Dossier de production	12	48	

✂ ET APRÈS ?

Métiers visés

- ▶ Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle
- ▶ Métiers de l'enseignement et de la recherche

Poursuites d'études à l'ENSAV

- ▶ DURCA : Diplôme d'Université de Recherche et de Création en Audiovisuel
- ▶ Études doctorales

- ▶ Pour les autres possibilités de poursuites d'études ou d'insertion :

– Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr | 05 61 50 45 15

